

DECRET N° 83/1126 /du 20/12/1983

Portant nomination du Capitaine Ingénieur
EKOUOTT Romain-Jean, Chef de la Direc-
tion Centrale des Transmissions de
l'Armée Populaire Nationale, en qualité
de Vice-Président du Comité de Coordina-
tion des Télécommunications.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.-

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la Loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980, portant amendement de l'article 47 de la Constitution ;
- (/u le Décret n° 66/351 du 28 Décembre 1966, portant création du Comité de Coordination des Télécommunications ;
- (/u le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980, portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981, au Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980, portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le Décret n° 81/017 du 26 Janvier 1981, relatif aux intérim des Membres du Gouvernement ;
- (/u le Décret n° 83/320 du 3 Mai 1983, portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres ;

D E C R E T :

ARTICLE 1ER..- Le Capitaine-Ingénieur EKOUOTT Romain-Jean, Chef de la Direction Centrale des Transmissions de l'Armée Populaire Nationale, est nommé Vice-Président du Comité de Coordination des Télécommunications.

ARTICLE 2. - Le présent Décret qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 20 Décembre 1963

PAR LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE
L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES
MINISTRES,

Le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement,

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Le Ministre Délégué à la Présidence,
Chargé de la Défense Nationale,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Colonel Raymond-Damas N'GOLLO.-

Ithi OSSETOUMBA-LEKOUNDZOU.-

Le Ministre de l'Information
des Postes et Télécommunications

Daniel ABIBI.-